

Pour permettre aux familles, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap de mieux vivre chez elles, pour favoriser le lien social, la solidarité.

Secteur : Montluel, Dagneux, Pizay, Sainte-Croix, La Boisse, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost, Niévroz, Thil, Miribel et Neyron.

**Informations et renseignements :**

ADMR La Côtère  
Place de la Mairie  
01700 BEYNOST

04.72.88.48.22  
acotiere@fedo1.admr.org

**CAMPAGNE DES RESTAURANTS DU COEUR**

La campagne 2014-2015 débutera le 25 novembre 2014 et se terminera fin mars 2015.

Les inscriptions des bénéficiaires débuteront le 7 novembre 2014.

Elles se poursuivront jusqu'à fin novembre les :  
- mardis de 13h30 à 16h,  
- vendredis de 9h à 11h30.

A partir du 25 novembre 2014, les inscriptions auront lieu uniquement les :  
- mardis de 9h30 à 11h et de 13h30 à 15h30.

Nous rappelons qu'il est indispensable de se munir des justificatifs de ressources et de domicile.

La distribution des repas débutera le mardi 25 novembre 2014 et se poursuivra ensuite les :  
- mardis et vendredis de 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

**Renseignements :**

les RESTOS DU COEUR  
aux jours et heures de permanence  
20 Passage du lavoir - 01700 MIRIBEL  
Tél : 04.78.55.12.20

**UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE PSYCHOTHERAPEUTE A SAINT-MAURICE**

Le cabinet médical situé au 2, avenue des écoles accueille **Adélaïde CABROL**, psychologue psychotérapeute. Pour prendre rendez-vous : 06.49.87.04.40

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

© Directeur de la publication : P. GOUBET  
© Ont participé à la rédaction : E. GUILLET, D. MONCHANIN, Y. ROUX, P. BRESSON-MONTMESSIN, l'équipe d'ARTEMIS, le Sou des écoles, le Twirling Bâton, l'ADMR, les Restos du coeur, les agents des services de la commune.  
© Mise en page : G. MILLET © Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland © Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Roland  
© Tél : 04 78 55 14 08 © Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr © Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

**AGENDA**

Sam. 8 nov 20h	Fête des châtaignes CLARA Salle des fêtes
Mar. 11 nov 10h	Commémoration Armistice Municipalité Montée de la Paroche
Sam. 15 nov 20h	Soirée à thème Melting pot 01 Salle des fêtes
Jeu. 20 nov 14h-18h	Après-midi photos UNCAFN Salle des fêtes
Ven. 21 nov 20h	Soirée d'automne Sou des écoles Salle des fêtes
Dim 23 nov 9h-17h	Vide grenier «Tout pour l'enfant» Sou des écoles Salle des fêtes
Dim. 30 nov 10h-17h	Expo-vente Club Amitié Loisirs Salle des fêtes
Ven. 5 déc 19h	Téléthon - vente de crêpes Club House Tennis
Sam. 6 déc Journée	Téléthon Forum des Sports
Sam. 6 déc 9h-12h	Vente de sapins Forum des Sports Sou des écoles

**LE VILLAGE DES ARTISANS DE LA CCMP**

**SAMEDI 8 NOVEMBRE de 9h à 17h**  
lors de la foire de Miribel, place du marché, entrée gratuite,  
artisans locaux, artisanat d'art, marché gourmand, tirage au sort sur les billets d'entrée à 15h30, animations diverses : démonstrations et baptêmes : BMX, Caisses à savon, Tir à l'arc, etc.  
Découpe sur bois et peinture d'objets pour les enfants.

**NAISSANCES**

20/09	Seyma DOVANSI
21/09	Dalil HMIMOU
06/10	Enzo POUSA RONDARD
12/10	Sacha DA SILVA
15/10	Giulia BARTOLOMUCCI
15/10	Kylian BARTOLOMUCCI

**MARIAGES**

27/09	Lidia ZEMMA & Djelloul BAKAKRIA
-------	---------------------------------

**DECES**

19/09	Gabriel GOSTANIAN
24/09	Josiane LATOUR Div. FRANCOIS
26/09	Inès SCIGLIANI Vve GALECKI
17/10	Renée BLASQUEZ Vve MEILLANT

**Horaires d'ouvertures de la Mairie**

	Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Jeudi
8h-12h			
12h-14h			
14h-17h			
17h-18h			
18h-19h			

**PERMANENCES**

Permanences des élus de St Maurice  
Secrétariat de St Maurice  
Sur rendez-vous  
Le 8/11 : Claude CHARTON, adjoint aux Sports, Associations et Culture  
Le 15/11 : Lydie PONS, adjointe à la Solidarité  
Le 22/11 : Yves ROUX, adjoint à la Communication et aux Manifestations  
Le 29/11 : Pierre GOUBET, Maire

Permanence de Lydie PONS, adjointe à la Solidarité  
Mairie de Saint-Maurice sur rendez-vous  
Le mardi 4/11 à 14h30 et 15h30



**LES ECHOS DE**  
st-maurice de beynost

**ZOOM SUR EN PAGE 2**



● Miribel Côtère Pétanque

**VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5**

- Compte-rendu du conseil municipal du 25/09/2014
- Cérémonie commémorative 11 novembre
- Informations antennes relais
- Fleurissement
- Prévention spécialisée : Loïc SERAND
- Mix'Agés
- Les Temps d'Activités Postsecondaires (TAP)
- Le Téléthon 2014
- Le congrès des anciens Maires et Adjoints
- Les impôts

**VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7**

- Le sou des écoles
- ARTEMIS
- Le club amitié loisirs
- La roseraie
- Le twirling bâton

**VIE PRATIQUE EN PAGE 8**

- L'ADMR
- La campagne des Restos du coeur
- Une nouvelle psychologue psychotérapeute à Saint-Maurice
- Le village des artisans de la CCMP
- L'agenda des manifestations
- L'état civil
- Les permanences des élus

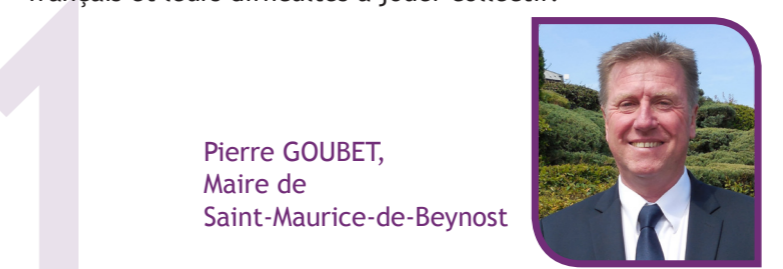
**EDITO**

La coopération intercommunale est une réalité pour toutes les communes de France, ce sera une nécessité pour ces 6 années à venir.

Devant la fonte des dotations de l'Etat, nous devons gérer nos territoires en mutualisant un nombre plus important de services à la population. La Communauté de Communes, la C.C.M.P., a lancé une étude par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé pour développer un peu plus ses compétences. Toutes les communes vont être auditées. Il s'en suivra des propositions de modifications du périmètre d'intervention de la C.C.M.P.

On peut déjà penser que l'instruction des permis de construire, que l'Etat assure encore pour quelques mois, sera assurée par des techniciens spécialistes de la Communauté de Communes. La signature définitive du permis restera de la seule responsabilité du Maire.

Alors bye bye esprit de clocher ? Ce ne serait pas connaître les français et leurs difficultés à jouer collectif.



Pierre GOUBET, Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

## PÉTANQUE MIRIBEL CÔTIÈRE

Créé à Miribel en 1982, le club de pétanque est installé depuis 2002 à Saint-Maurice-de-Beynost.

Géré par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, son rayonnement est ouvert sur l'ensemble du territoire. Le club participe aujourd'hui à des compétitions de niveau départemental, régional et national. Il souhaite s'inscrire davantage dans la politique jeunesse souhaitée par la CCMP.

Rencontre avec **Tony RUBIO**, président du Club et **Céline MAGAT**, éducatrice diplômée.

### Parlez-nous de la vie quotidienne de l'association.

Le club compte aujourd'hui une centaine de licenciés, âgés de 8 à 82 ans. Il est ouvert tous les jours, pour permettre avant tout le rassemblement et l'entraînement des passionnés de l'activité, mais également pour souder autour de manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

Depuis sa création, nous avons remporté 63 titres départementaux, toutes catégories confondues. Nos équipes sont bien classées chaque année. Pour 2014, nous sommes fiers de compter 3 titres de champions de l'Ain et 2 titres de vice-champions.



Tony RUBIO - Céline MAGAT  
Président - Educatrice

### Comment les activités du club s'inscrivent-elles concrètement sur le territoire communautaire ?

Nous voulons développer la connaissance de la pratique de l'activité et de son esprit de convivialité, dès le plus jeune âge. Depuis plusieurs années déjà, les enfants des écoles élémentaires des communes de la CCMP ont la possibilité de choisir la pétanque comme activité sportive. Nous favorisons également les liens et les projets avec les accueils de loisirs, avec les autres associations sportives.

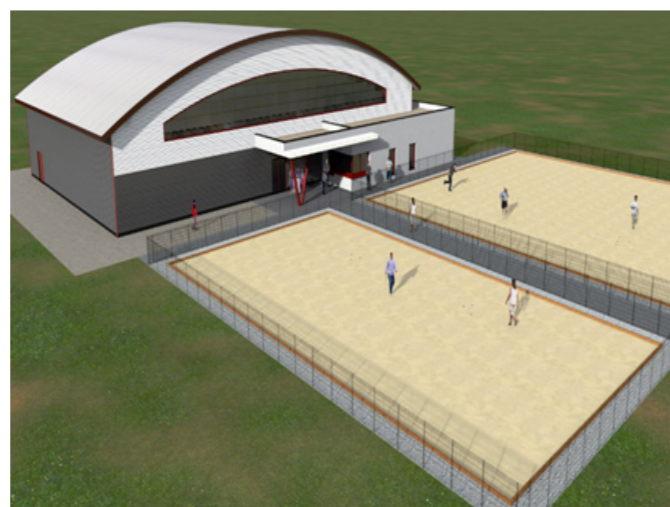
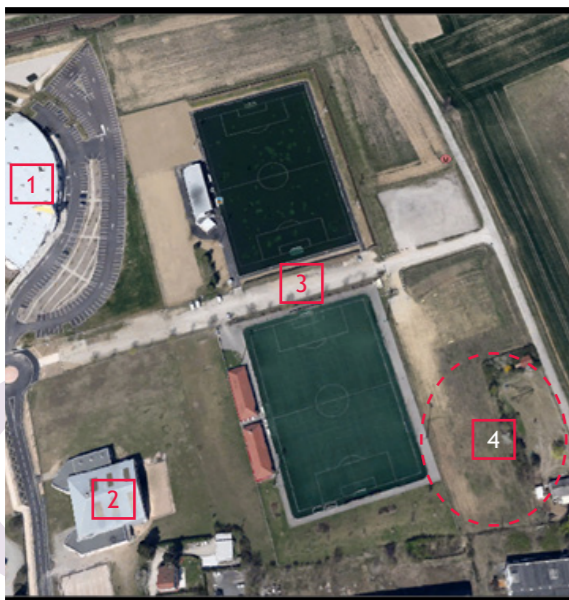
### Quels sont les perspectives pour le club ?

Le grand projet est celui de la construction d'une halle couverte sur le Forum des Sports de Saint-Maurice-de-Beynost. La réalisation de ce projet, financièrement soutenu par la CCMP, participera au développement du club. Les adhérents et les jeunes de l'école de pétanque pourront ainsi s'entraîner toute l'année en terrains couverts, quelles que soient les conditions climatiques. Ce transfert au Forum des Sports nous inscrira également davantage dans le dynamisme sportif et éducatif souhaité par la CCMP et nous permettra d'organiser des compétitions de niveau régional.

Le permis de construire de ce nouveau pétanquodrome a été déposé. 6 mois d'instruction sont nécessaires, ce qui signifie une obtention du permis aux alentours de fin janvier - début février 2015. La livraison est espérée pour fin octobre - début novembre 2015.

### Forum des Sports - vue du ciel

- 1 - Centre aquatique LILO
- 2 - Boxe + Boulodrome
- 3 - Ain Sud Foot
- 4 - Emplacement du futur pétanquodrome



### Visuel du futur pétanquodrome

- ➔ Une halle couverte avec club house
- ➔ Deux espaces extérieurs

Pétanque Miribel Côtière  
8, avenue Pasteur  
01700 Saint-Maurice-de-Beynost  
Tél. : 06.20.10.36.89

## ARTEMIS suite

### PARENTS → SANTÉ PRÉVENTION DE NOS JEUNES

## THÉÂTRE FORUM



Bienvenue aux parents et aux jeunes

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014 à 20h00

ARTEMIS

32 route de Genève  
SAINT MAURICE DE BEYNOST

ENTRÉE LIBRE

Théâtre interactif suivi d'un pot convivial et d'échanges

Renseignements: Artemis 04.78.55.13.90 / CeSAM: 04.72.88.28.55



## LA ROSERAIE

Après un été capricieux, l'automne a offert des journées de douceur. Les résidents de la Roseraie ont mis à profit cette arrière-saison clémente pour savourer les joies des sorties en plein air. Ainsi se sont-ils réunis au parc de Miribel Jonage autour d'un copieux pique nique alliant plaisirs visuels et gustatifs, avec pour toile de fond un paysage naturel tout à fait remarquable. Cette sortie a donné à tous la plaisante impression d'avoir passé une journée de vacances à des kilomètres de la maison.



La semaine suivante, les résidents, toujours aussi dynamiques, se sont rendus au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes. Ce fut pour tous l'occasion de découvrir des spécimens plus magnifiques et surprenants les uns que les autres, de se laisser transporter dans un univers animalier exceptionnel. L'après-midi s'est clôturé par le spectacle des oiseaux en vol, un moment de pur émerveillement pour les spectateurs époustouffés. Ces instants magiques ont laissé des souvenirs inoubliables qui animeront sûrement les longues soirées d'hiver à la Roseraie.

## CLUB AMITIÉS LOISIRS

Vendredi 10 octobre, le concours de belote coincée à la salle des fêtes a réuni 34 doublettes. **Roland** et **Michel** sont les gagnants de ce tournoi. Toutes les doublettes étaient primées.

### Sont prévus très prochainement :

**Mardi 25 novembre** au Club, le goûter du beaujolais nouveau. Après une après-midi récréative, les adhérents pourront se retrouver autour d'une dégustation inhabituelle sucrée-salée.

**Dimanche 30 novembre**, de 10h à 17h vente annuelle à la salle de fêtes. C'est la journée phare de l'association, le Club met en vente les produits fabriqués par l'atelier durant l'année, c'est aussi un lieu de rencontres privilégiées. Nous attendons de nombreux mauriciens désireux de trouver le cadeau auquel ils n'avaient pas pensé, ou seulement rencontrer des amis autour d'un verre ou d'une pâtisserie. Vous y trouverez aussi une tombola et des enveloppes. Cette manifestation permet au Club de proposer des animations toute l'année.

Des bénévoles et des acheteurs lors de la vente de 2013.



## LE TWIRLING BATON

Le Twirling Bâton démarre sur les chapeaux de roues avec ses 33 licenciés cette année contre une petite quinzaine la saison dernière.

Pour le besoin de ses athlètes, l'association se fait aider par 4 coaches bénévoles : **Lydie**, **Elsa**, **Sharon** et **Mélanie** qui assurent les 4 créneaux horaires hebdomadaires.

Le Président, **Bernard LAPIERRE**, tient à remercier de nombreuses enseignes de notre commune telles que : Pizza D'AMALO, REVE'LINE, Coiffure & Style, La Pharmacie de la Côtière, le bar des Sports, le monde de la Presse, Anaya, la Carrosserie des Bottes et Madina, qui ont apporté leur soutien afin de nous aider à mener les athlètes filles vers la finale. Malheureusement, aucune championne de France pour la saison dernière mais leur parcours reste honorable.

Le club s'est offert une SONO qui accompagnera toutes ses soirées. Elle est proposée en location. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Président au 06.85.14.83.53.

ARTEMIS

ZUMBA, REPRISE EN FORCE

Depuis mi-septembre, l'activité Zumba est animée par **Margaud**. Les cours ont lieu dans l'espace danse d'ARTEMIS. Avec des couleurs chaudes et un rythme latino, **Margaud** sait faire partager ses passions et sa technique aux participantes. Le premier cours le mardi de 19h à 20h affiche complet et un second sera proposé à la rentrée des vacances de la Toussaint

**Renseignements et inscription :**  
Centre socioculturel ARTEMIS  
32, route de Genève  
01700 Saint-Maurice-de-Beynost  
accueil@artemis-smb.fr  
04.78.55.13.90

si de nouvelles demandes sont faites. Un cours d'essai est proposé le mardi 4 novembre de 20h à 21h.

GYM ENFANTS

Dès 4 ans avec **Isabelle**, les enfants découvrent la gym, ses minis agrès, son trampoline et des tapis douillets : apprendre à maîtriser son corps dans l'espace, à travailler sa souplesse et sa coordination, tout cela dans la joie et la bonne humeur. Cette année, les cours ont lieu à ARTEMIS dans la grande salle de danse. En raison des modifications des rythmes scolaires, l'activité gym s'est décalée au mercredi après midi à partir de 15h, trois heures de cours se succèdent pour les enfants de 4 à 11 ans.



PATRIMOINE, LA MEMOIRE DE LA JEUNESSE

Cinq jeunes mauriciens de 15 à 20 ans et leur professeur de théâtre ont fait passer un souffle d'émotion à l'ancienne église lors des Journées du Patrimoine. Dans un spectacle qui a ému aux larmes le public, **Delphine BARALOTTO**, animatrice du théâtre jeunes d'ARTEMIS dans le cadre du Projet Educatif Local, a choisi le parti pris de la jeunesse pour figurer les témoignages de poilus. « Parce que les mobilisés de 1914 avaient entre 16 et 20 ans, et qu'il nous reste l'image des anciens combattants », c'est avec un choix de textes ciselés, une ambiance musicale très réaliste et la reprise de témoignages audio, qu'une séquence de la Grande Guerre a été évoquée avec beaucoup d'émotion, accentuée par une acoustique et un cadre exceptionnel.



BIBLIOTHEQUE : DES LIVRES ET DES BEBES

Proximité oblige, la bibliothèque est un rendez-vous bimensuel pour les enfants de la crèche qui, le vendredi matin, partagent une heure de contes et d'histoires. Accès libre aux livres, lectures collectives ou individuelles selon la demande et prêt de livres. Autre fidèle, l'école maternelle avec les classes de petits ou les temps de décloisonnement en début d'après-midi.



En octobre, ARTEMIS a fait parti du comité départemental de sélection des albums pour le concours « Graines de Lecteurs » avec deux sections : les 0/3 ans et les 4/5 ans. Deux bénévoles ont participé à une formation d'animation autour des albums jeunesse. Après la danseuse en bibliothèque fin octobre, dans le cadre d'Interlignes, ARTEMIS accueillera en décembre une musicienne en bibliothèque.

Début décembre, la Direction de la Lecture Publique propose deux journées de formation pour les bibliothécaires de l'Ain sur le thème « petite enfance musique et livres » à ARTEMIS.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2014

M. le Maire rappelle l'existence du Plan Vigipirate au niveau rouge qui impose une vigilance particulière autour des bâtiments publics et notamment les écoles et leur périmètre.

Pour faire suite à la démission de M. BOISSIN, M. le Maire installe M. Robert TURGIS au rang de conseiller municipal.

Convention de prévention spécialisée 2015-2017 et avenant n° 1 relatif à la participation financière de la commune

La prévention spécialisée propose une intervention personnelle ou collective, d'accompagnement, de soutien, ou de suivi, à l'attention des jeunes dont la situation sociale et le mode de vie risquent de les mettre en marge des circuits économiques, sociaux, culturels.

Cette action est organisée d'après une convention dont les signataires sont : M. le Président du Conseil Général de l'Ain, M. le Président de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Ain (ADSEA) et M. le Maire de Saint-Maurice-de-Beynost.

Cette convention a une durée de 3 ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017).

C'est un dispositif existant depuis 2005 qui est renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> fois.

Convention d'objectifs et de moyens - ARTEMIS - avenant n° 2 relatif à la convention d'utilisation du bâtiment

Suite aux travaux effectués dans le bâtiment ARTEMIS et son extension, la convention d'utilisation du bâtiment a été modifiée en intégrant la nouvelle désignation des locaux et leur utilisation.

Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers Volontaires (CCCSPV) - désignation

A la suite des élections municipales de mars 2014, les représentants de la commune au sein du CCCSPV doivent être renouvelés.

M. le Maire est membre de droit et préside le CCCSPV.

Les représentants des sapeurs-pompiers sont :

Le chef de corps et membre de droit (Lieutenant) : M. MILLET Jean-Luc,

Adjudant : M. MAURE Thierry (titulaire),

Sergent : M. BRUFFIN Cyril (titulaire), M. ROSIQUE Daniel (suppléant)

Caporal : M. GAILLARD Romain (titulaire) - M. MOINS Aurélien (suppléant)

Sapeur : M. MAURE David (titulaire) - Mlle LEGALLAIS Aurélia (suppléant)

Le conseil municipal a désigné ses représentants :

Titulaires : Claude CHARTON, Patrice MENICHON, Yves ROUX, Edith LEGRAND.

Suppléants : Robert RESTA, Christelle PRIVAS, Ghislain DETAVERNIER, Benoit DORE.

Personnel - CT / élections professionnelles

Les élections professionnelles pour élire les représentants du personnel au sein du Comité Technique sont prévues le 4 décembre 2014.

Le conseil municipal a fixé le nombre de représentants du personnel à 3 titulaires et 3 suppléants et conserve la parité entre le nombre de représentants de la collectivité et le nombre de représentants du personnel.

Sont désignés :

Titulaires : Pierre GOUBET, Robert RESTA, Dominique TARIF.  
Suppléants : Le Directeur Général des Services, Lydie PONS, Daniel MONCHANIN.

Règlement intérieur du conseil municipal

Le règlement intérieur propre aux séances de conseil municipal est approuvé et mis en place.

Décision modificative du budget n° 3

Le conseil municipal adopte la décision modificative du budget principal, pour effectuer les réajustements budgétaires nécessaires afin de répondre à l'obligation d'amortir les subventions et fonds d'amortissements transférables suite à l'acquisition du système de PV électronique.

CEREMONIE COMMEMORATIVE  
DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 se déroulera le **11 novembre 2014 à 10h au monument aux morts**, Montée de la Paroche.

Un vin d'honneur au restaurant scolaire de la Sathonette suivra cette manifestation.



FLEURISSEMENT

Lors du passage du jury départemental du fleurissement, notre commune a été classée 6<sup>ème</sup> dans sa catégorie.

Cette récompense est le résultat du travail du personnel communal et des élus qui œuvrent pour l'embellissement de notre commune.



Une belle marque qui encourage à continuer dans ce sens et à faire encore mieux pour les années à venir.

**PREVENTION SPECIALISEE :  
LOIC SERAND, STAGIAIRE**

Dans le numéro précédent des Echos, nous vous présentions les missions de la prévention spécialisée sur la commune.

L'éducateur, **Nicolas DELEURENCE** est assisté par **Loïc SERAND**, stagiaire, jusqu'en septembre 2015.



**Informations sur les services de la prévention spécialisée :**

à l'étage de la salle des fêtes  
avenue des Îles  
les mercredis de 14h à 16h  
et vendredis de 10h à 12h  
06.88.82.43.64  
nicolas.deleurence@sauvegarde01.fr

**INFORMATION IMPOTS LOCAUX**

Avec l'automne, certaines feuilles tombent plus vite que dans la nature. Chacun d'entre vous a reçu dans les dernières semaines ses feuilles d'impôts locaux pour l'année 2014.

Ce qu'il faut savoir, c'est que malgré la progression croissante du montant de cet impôt, la part qui incombe à la commune est restée constante. Comme les élus s'y étaient engagés, pour l'année 2014, les habitants de Saint-Maurice n'ont pas eu d'augmentation de la part communale.

Ce qui peut varier, mais que le conseil municipal ne maîtrise pas, est la base de l'impôt, ainsi que les parts régionales, départementales, et intercommunales. Une gestion serrée, et un choix judicieux des dépenses, malgré les diminutions des dotations a encore permis cette année ce résultat.

**MIX'AGES**

Depuis de nombreuses années, cette rencontre intergénérationnelle impulsée par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune permet l'échange et le partage entre générations.

Plusieurs acteurs participent à cette manifestation : les enfants de l'accueil de loisirs, l'académie de musique et de danse, les résidents des Mimosas et de la Roseraie, les assistants maternels, plusieurs associations telles que le Club Amitié Loisirs (porteur de Mix'Agés 2014), le centre ARTÉMIS (réseau jeunesse, théâtre de collégiens, bibliothèque), etc.

Une première réunion de préparation de la fête Mix'Agés se tiendra le **mercredi 5 novembre 2014 à 10h30 en Mairie** de Saint-Maurice-de-Beynost.

Toutes les personnes ou associations qui désirent porter cette manifestation ou simplement participer, sont les bienvenues.

L'édition 2015 de Mix'Agés se déroulera le **mercredi 29 avril 2015 à 14h** à la salle des fêtes de la commune.

**LES TEMPS D'ACTIVITES POSTSCOLAIRES (TAP)**

Jeudi 16 octobre, à la suite des TAP, les parents dont les enfants participent aux Temps d'Activité Postcolaires étaient invités à un temps convivial. Celui-ci a permis aux familles de se rendre compte de ce que les enfants avaient pu découvrir ou produire durant les temps d'animation de la première période.



Au vu des observations réalisées depuis la rentrée scolaire, la coordinatrice des TAP **Stéphanie HOGREL** et le responsable du service TMP-ALSH **Benoit BRODIEZ** vont travailler à des adaptations et à de nouveaux calages pour organiser la deuxième période, afin que les enfants bénéficient au mieux de ces temps, dans le respect du rythme de chacun.

rentrée scolaire, la coordinatrice des TAP **Stéphanie HOGREL** et le responsable du service TMP-ALSH **Benoit BRODIEZ** vont travailler à des adaptations et à de nouveaux calages pour organiser la deuxième période, afin que les enfants bénéficient au mieux de ces temps, dans le respect du rythme de chacun.

**Téléthon 2014**  
MOBILISEZ VOUS !

**TELETHON 2014**

Après plus d'un mois d'échange et de consultation, le Téléthon 2014 sera heureux de vous accueillir sur la commune pour une journée sportive et ludique à la portée de tous au Forum des Sports le **samedi 6 décembre**.

Vous pourrez participer aux différentes activités à destination des actions du Téléthon, préparées par les nombreuses associations mauriciennes, et rencontrer les bénévoles des différents clubs du Forum.

**A noter :** Le samedi 6 décembre, toutes les activités et ventes habituelles du marché seront déplacées sur le parking du Tennis.

L'édition 2014 proposera :

- Les contes de la bibliothèque à l'école Jacques Prévert les 1er, 2 et 3 décembre,
- La soirée théâtre à ARTEMIS le mardi 02/12 à 20h,
- Le lâcher de ballons le vendredi 05/12 à 11h à l'école maternelle,
- La soirée crêpes au Tennis le vendredi soir 05/12,
- Et toutes les activités du samedi 06/12 au Forum des Sports.

Nous faisons appel à tous pour la réalisation du fil rouge dans le bassin de l'aquabiking à LILO.

Pour toutes les activités proposées le samedi 6 décembre au Forum des Sports, une carte de 5€ sera en vente dans les associations mauriciennes à partir du 20 novembre et permettra l'accès à 3 activités.

Des précisions sur le programme seront communiquées en Mairie à partir du 20 novembre et dans le numéro des Echos de début décembre.

**INFORMATION ANTENNES RELAIS**

Une déclaration préalable avec dossier technique pour l'installation de trois antennes relais de radiotéléphonie sur la toiture terrasse du bâtiment « Le Soleil » dans la cité des Folliets a été déposée en Mairie.

Un arrêté de non opposition a été signé par le Maire, sachant que les pouvoirs des maires concernant les implantations de ce type de matériel se limitent à leurs pouvoirs en matière d'urbanisme. Ni le respect du principe de précaution, ni les pouvoirs de police générale des maires ne peuvent être invoqués, l'Etat est seul compétent en la matière : le ministre chargé des communications électroniques, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).



**CONGRES DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE FRANCE  
DU 6 AU 8 OCTOBRE 2014**

280 congressistes ont siégé à l'Hôtel Lyon Est sous la présidence de Jacques GODFRAIN, Président national. Bernard LOBIETTI, ancien Maire de Dagneux avait réglé l'organisation. Le Préfet de l'Ain, les Députés, le Sénateur Président du Conseil Général sont intervenus au cours des débats pour saluer le sens du service public et la défense de l'idée de démocratie qui animent les anciens Maires et Adjointes. Pierre LUDIN, Fondateur de l'association F.A.M.A.F et Président de la section de l'Ain était honoré. Plus de 250 anciens Maires se sont recueillis devant

le monument aux Morts de Saint-Maurice avant d'enterrer à capella la Marseillaise après le dépôt de gerbe. Pierre GOUBET, Maire et Conseiller Général, rappelait « combien l'expérience des anciens Maires est un atout pour les élus d'aujourd'hui à l'heure où les difficultés sociales, financières n'ont jamais été si importantes. »

**LE SOU DES ECOLES**

**LE SOU FÊTE L'AUTOMNE !**

Cette année, la soirée "Beaujolais nouveau" organisée par le Sou des Écoles, se transforme en "Soirée de l'automne". Rassurez-vous, les ingrédients qui ont fait le succès de la soirée l'an dernier seront bien là : le **vendredi 21 novembre** à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost, à partir de 20h : repas chaud, musique et bien évidemment le verre de Beaujolais accompagneront cette convivialité. Pour éviter les mauvaises surprises (les places sont limitées), réservez dès maintenant et avant le 14 novembre par mail : **sou.smb@free.fr** ou en remplissant le coupon distribué dans les classes ou disponible à l'accueil de la Mairie.

**SOIREE D'AUTOMNE**  
Le vendredi 21 Novembre 2014  
Salle des fêtes de St Maurice de Beynost

Venez fêter l'automne avec nous dans une ambiance conviviale et chaleureuse

**Au menu :**

- 🍷 Apéro de bienvenue (Beaujolais nouveau ou non alcoolisé)
- 🥗 Salade d'endive
- 🍗 Mijoté de poulet aux champignons et ses pommes de terre
- 🍰 Verrine de fromage blanc à la crème de marron

**Animation :**

**Tarifs :**

- \* Adultes : 12 Euros
- \* Enfants : 5 Euros

Réservation avant le 14 novembre - accompagné de votre chèque  
Bulletin de réservation disponible à l'accueil  
Entrée libre ou réservation de dernière minute reste possible dans la limite des places disponibles.

... VIE ASSOCIATIVE

**LE VIDE GRENIER "TOUT POUR L'ENFANT" !**

Le dimanche 23 novembre, dès 8h pour les exposants et 9h pour le public, le Sou des Écoles investit une nouvelle fois la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost pour le traditionnel vide grenier autour de l'enfant. Vous voulez des jouets, des habits, des appareils de puériculture... Ne cherchez plus : vous trouverez ce qu'il vous faut à la salle des fêtes, entre 9h et 17h.

Vous souhaitez exposer ? Rien de plus simple, il reste quelques places disponibles (7€ la table) : remplissez le coupon distribué dans les classes ou disponible à l'accueil de la Mairie.

**Renseignements et inscriptions :**  
smbsou-vidегrenier2014@yahoo.fr